

PORTRAIT 2006

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
de l'agglomération de Montréal



PORTRAIT 2006

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
de l'agglomération de Montréal

Ville de Montréal

Production

Service des infrastructures,
transport et environnement
Direction de l'environnement
et du développement durable
Division de la gestion des
matières résiduelles

Coordination

Direction des communications
et des relations avec les citoyens

Photographies :

Les photographies ont été réalisées par

Éric W Schaffner

Couverture recto, photos de gauche et
de droite
page titre, photos de gauche et de droite
page 5, photos de gauche et de droite
page 7
page 23
Couverture verso, photos de gauche et
du centre

Éco-quartier Jeanne-Mance-Mile-End

Couverture, photo du centre
page titre, photo du centre
page 12

Éco-quartier Côte-des-Neiges
page 20

Ville de Montréal

Message des élus
page 2
page 5, photo du centre
page 10
page 17
Couverture verso, photos de droite

Design graphique et impression

Centre d'impression numérique
et de communications visuelles
07.15.139-1

1^{er} trimestre 2008

ISBN : 978-2-922388-24-4



Imprimé sur papier contenant 100 % de
fibres postconsommation - certifié écolo-
logo, procédé sans chlore et fsc recyclé -
fabriqué à partir d'énergie biogaz

ville.montreal.qc.ca/environnement



Message du maire Gérald Tremblay et de monsieur Alan DeSousa

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La qualité de notre environnement fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Il n'est plus possible ni même pensable d'aborder une question qu'elle soit sociale ou économique sans tenir compte de sa composante environnementale. Pourtant, on ne peut pas dire que tout soit réglé. Ce *Portrait 2006* présente la situation qui prévaut sur le territoire montréalais en ce qui a trait aux matières résiduelles. Sa lecture nous offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru mais, surtout, de celui qu'il nous reste à parcourir, au cours des prochaines années. Il est essentiel que nous poursuivions ensemble nos efforts si nous voulons laisser aux générations futures une ville où l'on continue à bénéficier d'une qualité de vie enviable.

L'agglomération de Montréal a fait son choix en s'engageant à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement dans sa *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Ainsi, dès ce printemps, l'agglomération dévoilera son Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) pour l'île de Montréal, comme elle s'y était engagée dans son premier *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, adopté en avril 2005.

Ce *Portrait 2006* s'appuie sur les données recueillies par les services centraux et les arrondissements depuis 2002. Sa lecture rend compte d'une réalité : si nous voulons progresser, il nous faut continuer sans relâche à privilégier de bonnes pratiques. Les 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation), que la Ville favorise depuis déjà quelques années, n'ont rien perdu de leur actualité. Ne jamais oublier que chaque geste compte !

Merci d'agir en faveur du développement durable. Pensons ensemble au Montréal de demain !



Gérald Tremblay
Maire de Montréal



Alan DeSousa
Alan DeSousa, FCA
Membre du comité exécutif
Responsable du développement
économique, du développement durable
et de Montréal 2025



Table des matières

Introduction	2
Faits saillants	3
Agglomération de Montréal – Portrait global	5
Données sociodémographiques	7
Gestion municipale	8
Récupération	9
Élimination	16
Génération des matières résiduelles	18
Production individuelle	20
Agglomération de Montréal – Tableaux synthèses	23
Territoire de la Ville de Montréal en 2005	24
Territoire de l'agglomération de Montréal en 2006	26
Population	29
Nombre de logements par type d'immeuble	30
Types d'habitations	32
Gestion municipale - Récupération	34
Matières recyclables	34
Matières organiques	36
Résidus domestiques dangereux	38
Résidus CRD résidentiels et encombrants	40
Gestion municipale - Élimination	42
Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants	42
Génération des matières résiduelles	44
Production individuelle	46
Caractérisation des matières résiduelles de l'agglomération	48
Calcul du taux de récupération	49
Lexique	50

Introduction

Le Portrait 2006 présente les cinq dernières années de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal. Il fait suite au *Portrait 2004* qui regroupait les résultats des années 2002 à 2004 et y ajoute les années 2005 et 2006 pour un portrait complet sur cinq années.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le cadre juridique a modifié le visage administratif du territoire de l'île de Montréal. Il est passé d'une ville constituée de 27 arrondissements à un ensemble composé de 16 municipalités liées dont la Ville de Montréal. Celle-ci, pour sa part, regroupe 19 arrondissements qui, ensemble, forment l'agglomération de Montréal. Toutefois, le territoire géographique est resté le même, ce qui signifie que les données pour la Ville de Montréal de 2004 peuvent se comparer aux données de l'agglomération de 2006. Cependant, les unités territoriales ne peuvent se comparer puisque les délimitations sont différentes.

Outre les frontières qui ont bougé, la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* a établi un partage de compétences en matière de gestion des matières résiduelles,

depuis le 1^{er} janvier 2006 :

- L'agglomération est responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que de l'élaboration et de l'adoption du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (Plan directeur). Aux termes de la loi, la Ville de Montréal, en tant que municipalité centrale, exerce la compétence de l'agglomération pour la préparation du Plan directeur.
- Les municipalités liées (les arrondissements dans le cas de la Ville de Montréal) sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles.

L'agglomération doit aussi fournir à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tous les résultats reliés à la gestion des matières résiduelles afin de se conformer aux objectifs de valorisation fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* (Politique québécoise).

Par ailleurs, une nouvelle caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec a été réalisée par RECYC-QUÉBEC en 2006-2007. Cette étude a actualisé les données antérieures sur les proportions des diverses matières produites par les ménages. Dans le présent portrait, les résultats de récupération ont été calculés à partir des données de la nouvelle caractérisation de 2006-2007, spécifique au territoire de l'agglomération de Montréal.



Faits saillants

Le portrait de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération regroupe les données de 2002 à 2006, autant pour les matières faisant l'objet de programmes de récupération que pour celles dirigées vers l'élimination.

Voici les résultats qui se démarquent :

Récupération

- Les quantités de matières recyclables collectées sont en hausse de 19,7 % depuis 2002, et le taux de récupération est de 37 % en 2006. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 23 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.
- Les quantités de matières organiques ramassées sont en hausse de 129,4 % par rapport à 2002, et le taux de récupération est de 7 % en 2006. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 53 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.
- Les quantités récupérées de résidus domestiques dangereux (RDD) sont en hausse de 29,5 % par rapport à 2002, et le taux de récupération est de 41 % en 2006¹.
- Les quantités de textiles déposées dans les écocentres de l'agglomération sont en baisse depuis 2002, et le taux de récupération qui était de 1 % en 2004 est inférieur à ce pourcentage en 2006. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 49 % par rapport à l'objectif de

50 % de la Politique québécoise. Cependant, ce pourcentage ne tient pas compte de l'action des entreprises d'économie sociale qui récupèrent environ 66 % des textiles sur le territoire de l'agglomération.

- Les quantités de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) résidentiels et d'encombrants valorisés sont en hausse de 66,6 % par rapport à 2002, et le taux de récupération est de 35 % en 2006. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 25 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.

Élimination

- Les quantités d'ordures ménagères éliminées sont en hausse de 7 % depuis 2002.
- Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminés sont en hausse de 11,3 % depuis 2003².

Génération des matières résiduelles

- Les quantités de matières générées sont en hausse de 6,6 % depuis 2002. L'augmentation de la génération des matières résiduelles est supérieure à celle de la population qui est de 2,3 % entre 2001 et 2006.
- La récupération sur le territoire de l'agglomération en 2006 représente 223 348 tonnes, ce qui correspond à 22 % des quantités de matières résiduelles générées.
- L'élimination sur le territoire de l'agglomération en 2006 représente 779 516 tonnes, ce qui correspond à 78 % des quantités de matières résiduelles générées.

Production individuelle

Depuis 2004, la production individuelle des matières résiduelles collectées de porte en porte est relativement stable, mais la comparaison des années 2006 et 2002 montre une augmentation de 8,5 % de cette production.

¹ L'objectif québécois de valorisation des RDD est de 75 % pour les huiles, les peintures et les pesticides, et de 60 % pour les autres RDD.

² Les tonnages 2002, parce qu'ils incluent des matériaux secs municipaux, ne sont pas comparables à ceux de 2006.

PORTRAIT GLOBAL

Agglomération de Montréal



Données sociodémographiques³

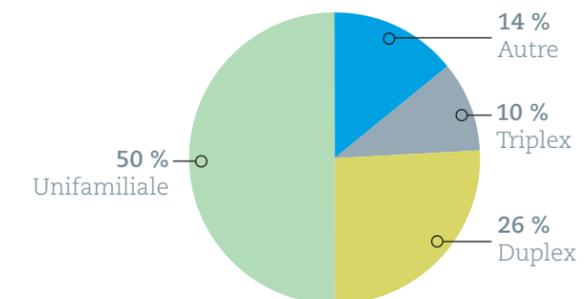
Population et bâti

En 2006, la population de l'agglomération est de 1 854 442 habitants. Elle s'est accrue de 2,3 % depuis les cinq dernières années. L'agglomération occupe un territoire de 500 km² et a une densité moyenne de 3 715 habitants au km².

Le bâti⁴ se caractérise par une dominance d'immeubles de 8 logements et moins, composée à 76 % de résidences unifamiliales et de duplex.

Type d'immeuble	Logements	%
Résidentiel 8 et moins	586 438	67
Résidentiel 9 et plus	289 583	33
Industriel, commercial et institutionnel	85 946	

Type d'habitation	Nbre d'unités	%
Unifamiliale	149 689	50
Duplex	75 832	26
Triplex	30 978	10
Autre	40 713	14



³ Les données concernant la population et la densité proviennent de Statistique Canada, Recensement de 2006.

⁴ Les données résidentielles sont extraites du rôle foncier actualisé en mai 2007 et adaptées par le Service des finances de la Ville de Montréal.

Gestion municipale

La gestion municipale des matières résiduelles regroupe les différents services offerts aux citoyens pour la récupération des matières résiduelles et leur élimination. Les matières résiduelles incluent les ordures ménagères, les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) résidentiels et les encombrants.

Les ordures ménagères sont des matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel. Elles sont composées de matières recyclables, de matières organiques, de résidus domestiques dangereux (RDD), de textiles et d'autres matières (cuir, porcelaine, chaussures, etc.). Les encombrants sont les meubles, les matelas et les électroménagers. Les résidus CRD résidentiels comprennent le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc.

Des collectes sélectives en vue de la récupération et de la valorisation, et des collectes en vue de l'élimination, sont offertes à leurs citoyens par les municipalités de l'agglomération. De plus, il existe pour les citoyens des possibilités d'actions personnelles qui vont dans le sens de la réduction à la source et du réemploi.

Réduction à la source

La réduction à la source permet d'éviter la génération de matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. Pour le citoyen, la réduction à la source peut être une préoccupation lors de la consommation de biens.

Depuis quelques années, l'agglomération sensibilise et incite ses employés à adopter des mesures de réduction à la source, telles que la photocopie recto verso, l'utilisation de tasses à café en porcelaine au lieu de verres en styromousse, etc.

Réemploi

Le réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés. Pour encourager les citoyens à pratiquer le réemploi, la Ville de Montréal a publié *Couleur Bazar*. Ce magazine met à leur disposition un répertoire des adresses du réemploi dans lequel sont listés les commerces de biens usagés. On peut le retrouver sur le site Internet de la Ville à www.ville.montreal.qc.ca/couleurbazar. L'agglomération offre aussi à ses citoyens la possibilité d'aller déposer leurs matières réemployables dans ses six éco-centres. Par ailleurs, la Ville de Montréal, lors de la relocalisation des employés municipaux à l'édifice Louis-Charland en 2006, a offert aux entreprises d'économie sociale le mobilier non utilisé.



Récupération

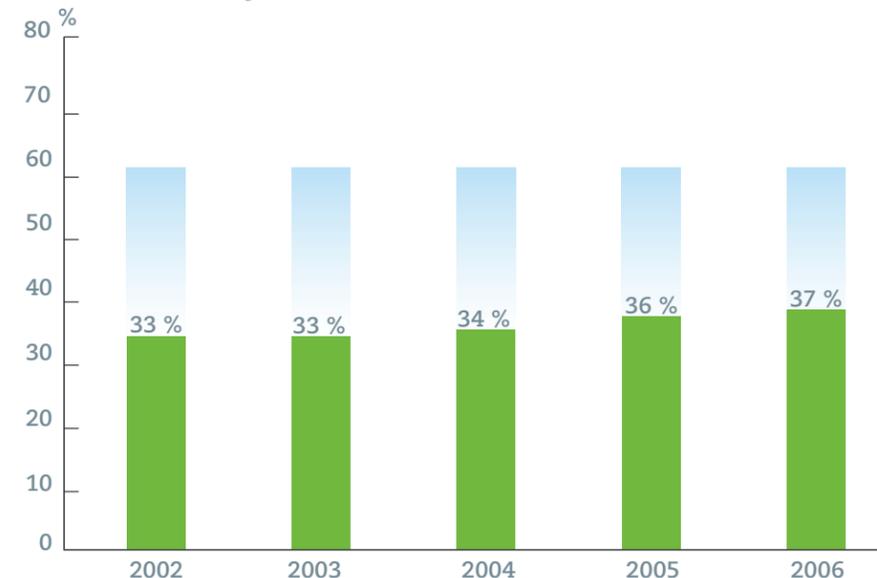
Matières recyclables

Les matières recyclables sont ramassées par une collecte sélective qui se fait en bordure de rue, une fois par semaine, à l'aide de petits bacs de récupération, de sacs ou de bacs roulants, selon le type d'immeuble. Le service offert aux diverses clientèles (aux résidences, aux édifices municipaux et, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces, aux institutions, aux bureaux d'affaires) peut varier selon les municipalités liées ou les arrondissements de Montréal. Certains hébergent des éco-centres et des lieux de dépôt (cloches) pour l'apport volontaire des matières recyclables. Les quantités collectées sont en hausse de 19,7 % depuis 2002, et le taux de récupération est de 37 % en 2006.

Matières recyclables	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Quantité (tonnes)	98 523	102 812	109 290	112 239	117 964
Taux de récupération* (%)	33	33	34	36	37
Kg/personne/an ⁵	54	57	60	62	64

* Le calcul des taux de récupération est expliqué aux pages 48 et 49.

Matières recyclables

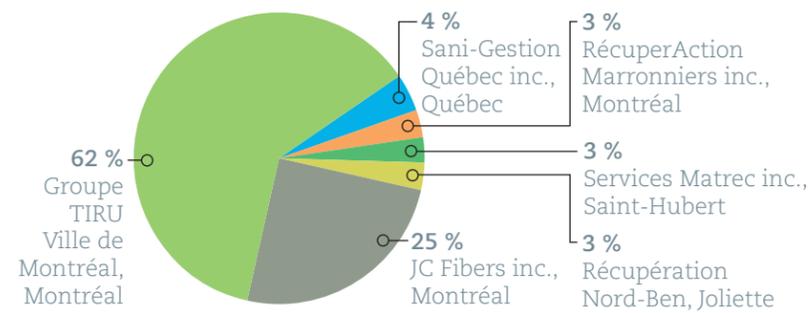


⁵ De 2002 à 2004, les données ont été calculées en utilisant la population du Recensement de 2001 de Statistique Canada. En 2005 et 2006, les données ont été calculées en utilisant la population du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

L'objectif québécois de valorisation des matières recyclables est de 60 % (voir la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*). Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 23 % par rapport à l'objectif.

En 2006, les matières recyclables, une fois collectées, ont été acheminées vers six centres de récupération et de tri pour être triées et conditionnées en vue de leur vente à des entreprises de recyclage.

Répartition des matières recyclables dans les centres de récupération et de tri (pourcentage de quantités)

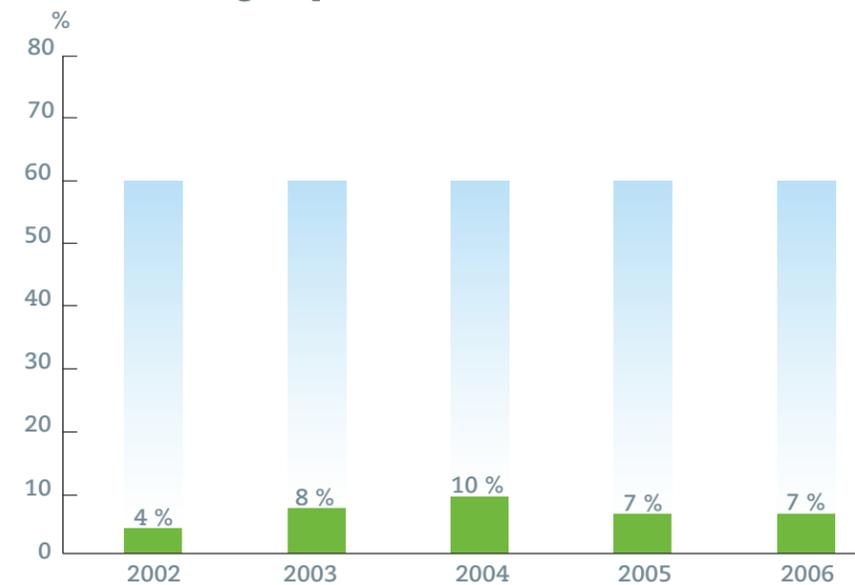


Matières organiques

Les résidus verts (feuilles, arbres de Noël et branches) sont, selon les arrondissements ou les municipalités liées, ramassés lors d'une collecte sur rue, en vrac et en sac, ou sont apportés par les citoyens dans les cours de voirie municipales ou dans les six écocentres. Les quantités collectées sont en hausse de 129,4 % par rapport à 2002 et le taux de récupération est de 7 % en 2006.

Matières organiques	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Quantité (tonnes)	11 935	23 889	28 107	23 652	27 374
Taux de récupération (%)	4	8	10	7	7
Kg/personne/an	7	13	16	13	15

Matières organiques



L'objectif québécois de valorisation des matières organiques, dans les municipalités, est de 60 % en 2008. Les programmes de récupération des résidus verts et des résidus alimentaires qui seront mis en place aideront à atteindre cet objectif.

Les quantités les plus importantes de feuilles sont dirigées vers le site de compostage municipal du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Certains arrondissements ou municipalités liées compostent leurs feuilles dans un site se trouvant sur leur territoire et d'autres les acheminent vers des sites de compostage privés situés à Laval et à Saint-Basile-le-Grand. Les arbres de Noël et les branches sont déchiquetés et utilisés dans les travaux horticoles municipaux. Ils sont aussi, avec ou sans transformation en copeaux, acheminés vers le CESM, d'où une entreprise privée les transporte pour être valorisés thermiquement.

Aucun arrondissement ou municipalité liée n'offre actuellement de collecte de résidus alimentaires à ses résidents. Toutefois, ceux-ci peuvent se procurer un composteur domestique pour valoriser à domicile leurs matières organiques végétales (feuilles, fruits et légumes). Dans certains arrondissements ou municipalités liées, les composteurs domestiques sont offerts aux résidents à prix réduit. L'estimation des tonnages annuels de compost produit par les composteurs domestiques utilisés par les résidents est la suivante :

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Quantité* (tonnes)	4 226	4 633	4 796	4 914	5 031

* Incline dans les quantités de résidus verts récupérés par les résidents.

D'autre part, un projet de compostage communautaire, le Centre Tournesol situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, a été mis sur pied par l'Éco-quartier Jeanne-Mance-Mile-End. Des familles, des restaurateurs, des groupes et des institutions participent à ce projet de compostage dans un milieu densément peuplé.

Par ailleurs, l'herbicyclage est une pratique encouragée par l'agglomération, qui consiste à laisser le gazon sur place lors de la tonte. Certains résidents ont déjà adopté cette façon de faire.



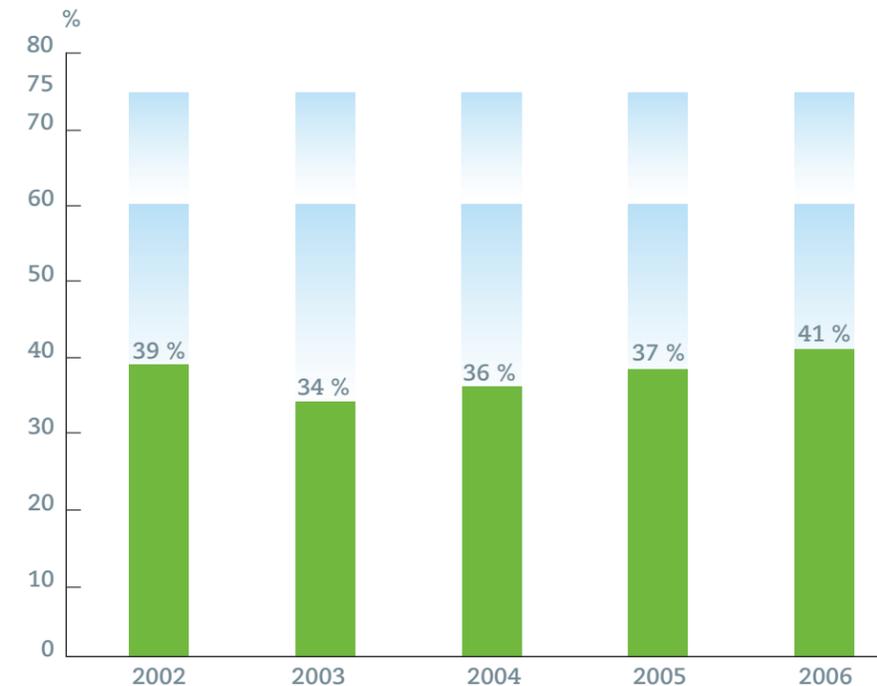
Résidus domestiques dangereux

Les citoyens apportent leurs résidus domestiques dangereux (RDD) dans les six écocentres de l'agglomération ou aux sites temporaires de collecte. Les RDD sont pris en charge par une entreprise spécialisée et transportés dans un lieu de traitement en vue de leur recyclage, de leur valorisation ou de leur élimination selon les règles de l'art. Les quantités récupérées sont en hausse de 29,5 % depuis 2002, et le taux de récupération est de 41 % en 2006.

Certains RDD sont repris par les commerces qui en font la vente (peintures, huiles, médicaments, batteries d'automobile). Cependant, l'agglomération ne connaît pas les résultats de cette récupération sur son territoire.

RDD	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Quantité (tonnes)	1 094	1 000	1 119	1 236	1 417
Taux de récupération (%)	39	34	36	37	41

Résidus domestiques dangereux



L'objectif québécois de valorisation des RDD, dans les municipalités, est fixé en distinguant deux groupes de matières. Pour les huiles, la peinture et les pesticides, l'objectif est de 75 % en 2008. Pour les autres résidus domestiques dangereux, il est de 60 % en 2008. Seul le taux de récupération global des RDD, toutes catégories confondues, est disponible pour l'agglomération.

Textiles

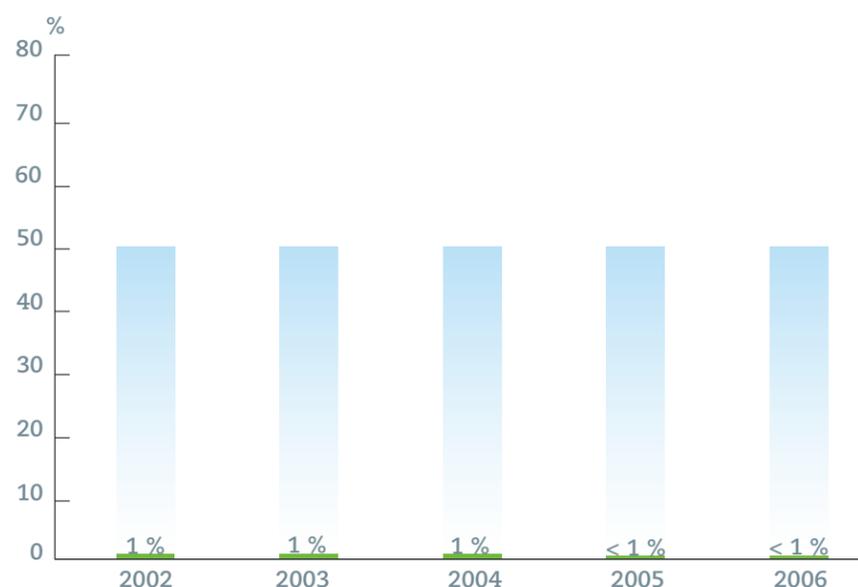
Les citoyens apportent leurs textiles aux six écocentres de l'agglomération. Les quantités ramassées sont en baisse de 66,1 % par rapport à 2002, et le taux de récupération est inférieur à 1% en 2006. Cependant, ce pourcentage ne tient pas compte de l'action des entreprises d'économie sociale qui récupèrent environ 66 % des textiles sur le territoire de l'agglomération.

Par ailleurs, le *Plan de développement pour la mise en valeur des produits de textile et d'habillement*⁶ soumis à RECYC-QUÉBEC en 2006 estime que la quasi-totalité de la récupération de ces matières dans la région de Montréal est effectuée par des organismes à but non lucratif. Le tonnage des vêtements ainsi réemployés, estimé à 16 600 tonnes, n'est pas comptabilisé dans les résultats municipaux.

Textiles	2002	Ville de Montréal			Agglomération de Montréal 2006
		2003	2004	2005	
Quantité (tonnes)	171	77	127	133	58
Taux de récupération (%)	1	1	1	< 1	< 1

L'objectif québécois de valorisation des textiles, dans les municipalités, est de 50 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 49 % par rapport à l'objectif. Si l'on compte l'apport provenant de la récupération des entreprises d'économie sociale, l'objectif est dépassé de 16 %.

Textiles



Résidus CRD résidentiels et encombrants

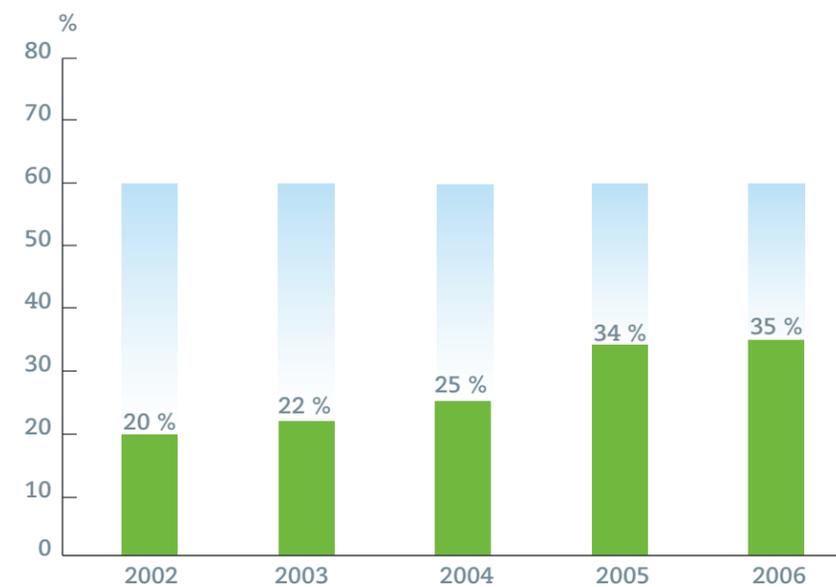
Les résidus CRD résidentiels et les encombrants font l'objet de différents modes de récupération. Selon les arrondissements ou les municipalités liées, ils sont soit collectés sur appel des résidents avec ou sans frais, soit déposés par les citoyens dans les six écocentres ou dans les cours de voirie municipales. Les quantités valorisées sont en hausse de 66,6 % par rapport à 2002, et le taux de récupération est de 35 % en 2006.

Résidus CRD résidentiels et encombrants	2002	Ville de Montréal			Agglomération de Montréal 2006
		2003	2004	2005	
Cours de voirie municipales (tonnes)	12 178*	2 005**	2 493**	37 332*	37 893*
Écocentre (tonnes)	33 771	33 408	35 522	29 256	38 642
Taux de récupération (%)	20	22	25	34	35

* Incluant le bois, le béton, la pierre et la terre provenant des cours de voirie municipales qui ont été valorisés lors des opérations du CESM, et le métal.

** Incluant uniquement le métal provenant des cours de voirie municipales.

Résidus CRD résidentiels et encombrants



L'objectif québécois de valorisation des encombrants, dans les municipalités, est de 60 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 25 % par rapport à l'objectif.

⁶ Source : Chamard et Associés en collaboration avec Transfert Environnement

Élimination

Ordures ménagères

Selon les arrondissements ou les municipalités liées, la collecte des ordures ménagères est offerte aux résidences, aux édifices municipaux, ainsi que, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces et aux institutions. Elle a lieu une ou deux fois par semaine. Les quantités et le type de contenants pour placer les ordures peuvent être limités selon la clientèle. Les quantités éliminées sont en hausse de 7 % depuis 2002.

Ordures ménagères	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Quantité (tonnes)	594 590	608 659	628 165	626 789	636 148
Kg/personne/an	328	336	347	346	343

Résidus CRD résidentiels et encombrants

Les résidus CRD résidentiels et les encombrants collectés avec les ordures ménagères sont acheminés directement vers les lieux d'enfouissement. Les résidus CRD résidentiels et les encombrants non valorisables collectés sur appel ou de façon systématique (toutes les rues et les ruelles d'un territoire sont parcourues au cours de la semaine), ou qui sont déposés dans les six écocentres et dans les cours de voirie municipales, sont dirigés vers des lieux d'enfouissement ou des dépôts de matériaux secs.

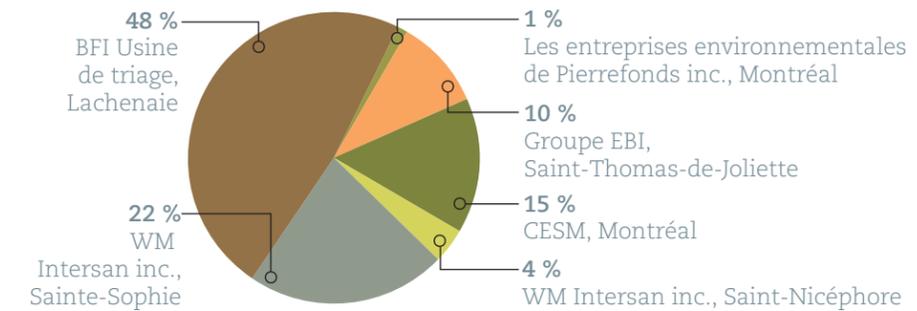
Depuis 2003, les quantités de résidus CRD et d'encombrants éliminées provenant des cours de voirie municipales sont d'origine résidentielle. Celles de 2002 incluent des matériaux secs municipaux. Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminées sont en hausse de 11,3 % depuis 2003.

Résidus CRD résidentiels et encombrants	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Cours de voirie municipales (tonnes)	171 881	111 010	97 262	105 222	114 916
Écocentres (tonnes)	16 539	17 813	18 530	24 938	28 452

Résidus ultimes résidentiels

En 2006, l'agglomération a acheminé ses résidus ultimes résidentiels vers six lieux d'enfouissement.

Répartition des résidus ultimes dans les lieux d'enfouissement (pourcentage de quantités)



Génération des matières résiduelles

Les matières résiduelles générées (récupérées et éliminées) par logement ou par personne en 2003 sont d'origine résidentielle. Celles de 2002 incluent des matériaux secs municipaux.

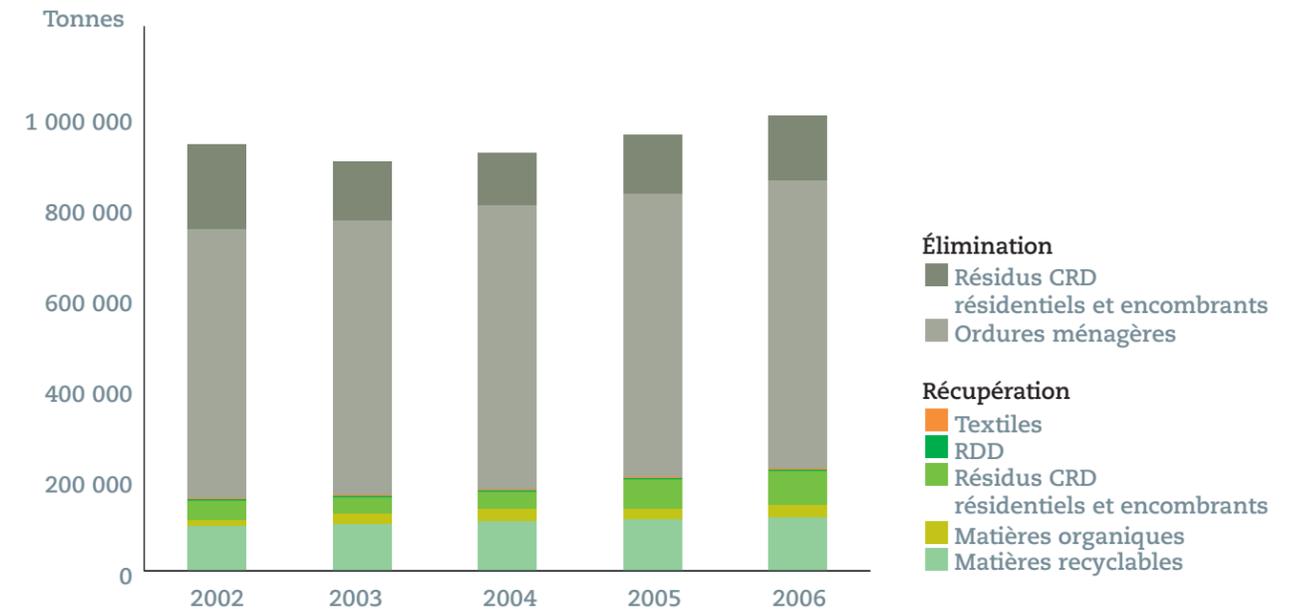
Les matières résiduelles générées sont en hausse depuis 2003 et elles ont augmenté de 8,9 % entre 2004 et 2006. Pour la même période, les tonnages de matières récupérées ont augmenté de 26,4 % et les tonnages de matières éliminées se sont accrus de 4,8 %.

Quantité	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Total (tonnes) ⁷	940 682	900 673	920 615	960 796	1 002 864
Par logement (kg/logement/an)	1 076	1 023	1 046	1 097	1 145
Par personne (kg/personne/an)	519	497	508	530	541

Récupération (tonnes)	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Matières recyclables	98 523	102 812	109 290	112 239	117 964
Matières organiques	11 935	23 889	28 107	23 652	27 374
Résidus CRD résidentiels et encombrants	45 949	35 413	38 015	66 588	76 535
RDD	1 094	1 000	1 119	1 236	1 417
Textiles	171	77	127	133	58
Total	157 672	163 191	176 658	203 848	223 348

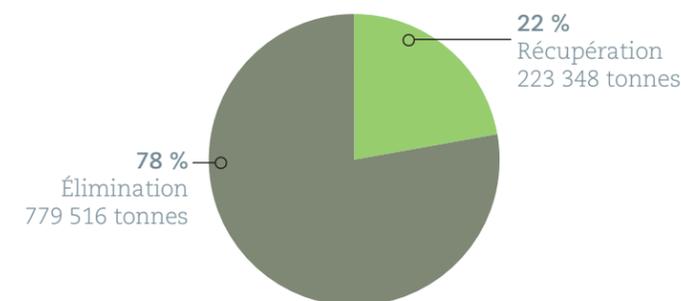
Élimination (tonnes)	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal 2006
	2002	2003	2004	2005	
Ordures ménagères	594 590	608 659	628 165	626 789	636 148
Résidus CRD résidentiels et encombrants	188 420	128 823	115 792	130 160	143 368
Total	783 010	737 482	743 957	756 949	779 516

Histogramme cummulatif par année



Génération des matières résiduelles

Total de la quantité produite : 1 002 864 tonnes (100 %)



⁷ Les données suivantes illustrent la génération du secteur municipal de l'agglomération, c'est-à-dire celles provenant des collectes municipales offertes aux résidences, aux édifices municipaux et, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces et aux institutions.

Production individuelle

La production individuelle concerne uniquement les matières résiduelles collectées de porte en porte. Les matières résiduelles récupérées (kg/personne/an) (recyclables et organiques) ont augmenté de 2 % entre 2004 et 2006. Pour cette même période, les matières résiduelles éliminées (kg/personne/an) ont diminué de 1,1 %.

Globalement, la production individuelle des matières résiduelles collectées de porte en porte est relativement stable.

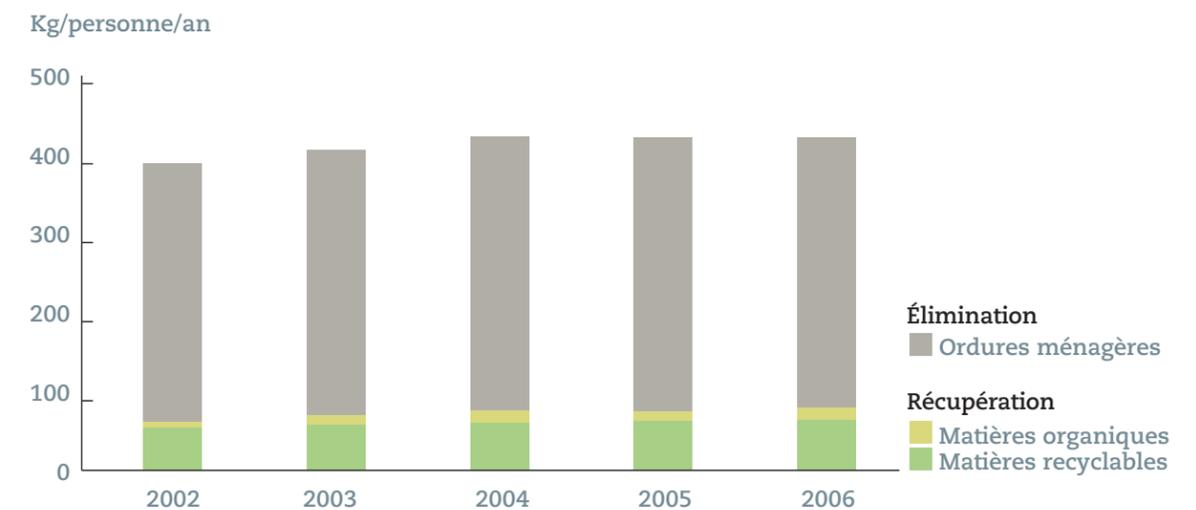
Récupération (kg/personne/an)	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal
	2002	2003	2004	2005	2006
Matières recyclables	54	57	60	62	64
Matières organiques	7	13	16	13	15

Élimination (kg/personne/an)	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal
	2002	2003	2004	2005	2006
Ordures ménagères	328	336	347	346	343

Production individuelle	Ville de Montréal				Agglomération de Montréal
	2002	2003	2004	2005	2006
Total	389	406	423	421	422



Histogramme cummulatif par année



En conclusion, l'ensemble des matières résiduelles générées (kg/personne/an) a augmenté de 6,5 % depuis 2004. La production individuelle étant relativement stable, l'accroissement de la génération des matières résiduelles est essentiellement dû à l'augmentation des résidus CRD résidentiels et des encombrants récupérés et éliminés.

TABLEAUX SYNTHÈSES

Agglomération de Montréal



Territoire de la Ville de Montréal en 2005

Ahuntsic-Cartierville
Anjou
Beaconsfield-Baie d'Urfé
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Côte-St-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest
Dollard-Des Ormeaux-Roxboro
Dorval-L'Île-Dorval
Kirkland
Lachine
LaSalle
L'Île-Bizard-Sainte-Genève-Sainte-Anne-de-Bellevue
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Mont-Royal
Outremont
Pierrefonds-Senneville
Plateau-Mont-Royal (Le)
Pointe-Claire
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est
Rosemont-La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Sud-Ouest (Le)
Verdun
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Westmount

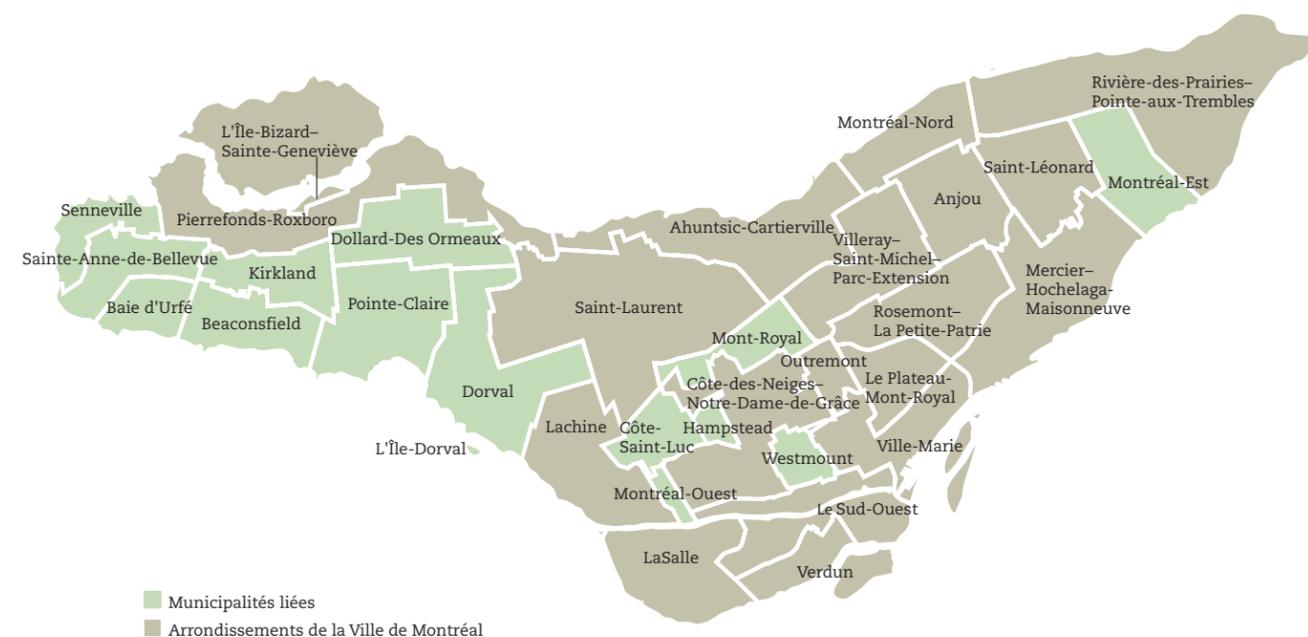
Territoire de la Ville de Montréal en 2005



Territoire de l'agglomération de Montréal en 2006

Ville de Montréal
Ahuntsic-Cartierville
Anjou
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
LaSalle
L'Île-Bizard-Sainte-Genève
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Outremont
Pierrefonds-Roxboro
Plateau-Mont-Royal (Le)
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Rosemont-La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Sud-Ouest (Le)
Verdun
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Autres municipalités de l'agglomération
Baie d'Urfé
Beaconsfield
Côte-Saint-Luc
Dollard-Des Ormeaux
Dorval
Hampstead
Kirkland
L'Île-Dorval
Montréal-Est
Montréal-Ouest
Mont-Royal
Pointe-Claire
Sainte-Anne-de-Bellevue
Senneville
Westmount

Territoire de l'agglomération de Montréal en 2006



Données sociodémographiques

Population en 2006

Agglomération de Montréal	1 854 442
Ville de Montréal	1 620 693
Ahuntsic-Cartierville	126 607
Anjou	40 891
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	164 246
Lachine	41 391
LaSalle	74 763
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	17 590
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	129 110
Montréal-Nord	83 911
Outremont	22 897
Pierrefonds-Roxboro	65 041
Plateau-Mont-Royal (Le)	101 054
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	105 372
Rosemont-La Petite-Patrie	133 618
Saint-Laurent	84 833
Saint-Léonard	71 730
Sud-Ouest (Le)	69 860
Verdun	66 078
Ville-Marie	78 876
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	142 825
Autres municipalités de l'agglomération	233 749
Baie d'Urfé	3 902
Beaconsfield	19 194
Côte-Saint-Luc	31 395
Dollard-Des Ormeaux	48 930
Dorval	18 088
Hampstead	6 996
Kirkland	20 491
L'Île-Dorval	0
Montréal-Est	3 822
Montréal-Ouest	5 184
Mont-Royal	18 933
Pointe-Claire	30 161
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 197
Senneville	962
Westmount	20 494

Données sociodémographiques

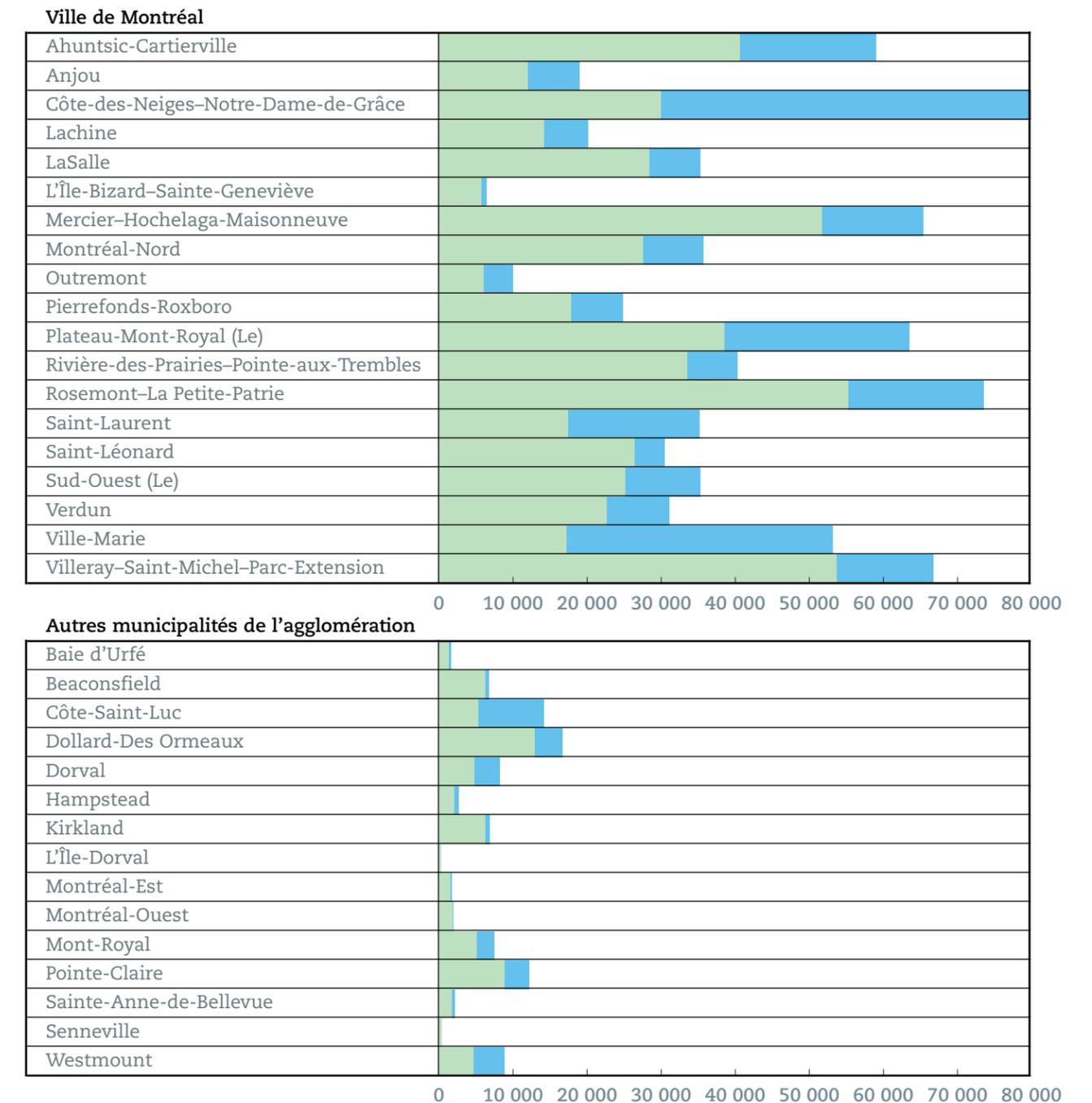
Nombre de logements par type d'immeuble en 2006

	8 et -	%	9 et +	%
Agglomération de Montréal	586 496		289 583	
Ville de Montréal	523 728		261 028	
Ahuntsic-Cartierville	40 600	8	18 431	7
Anjou	11 946	2	7 045	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	29 946	6	49 967	19
Lachine	14 207	3	5 922	2
LaSalle	28 423	5	6 865	3
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	5 688	1	700	< 1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	51 738	10	13 639	5
Montréal-Nord	27 587	5	8 066	3
Outremont	6 059	1	3 907	1
Pierrefonds-Roxboro	17 840	3	6 987	3
Plateau-Mont-Royal (Le)	38 478	7	25 042	10
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	33 492	6	6 816	3
Rosemont-La Petite-Patrie	55 236	11	18 347	7
Saint-Laurent	17 454	3	17 690	7
Saint-Léonard	26 389	5	4 030	2
Sud-Ouest (Le)	25 186	5	10 049	4
Verdun	22 609	4	8 524	3
Ville-Marie	17 195	3	35 916	14
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	53 655	10	13 085	5
Autres municipalités de l'agglomération	62 768		28 555	
Baie d'Urfé	1 329	2	46	< 1
Beaconsfield	6 191	10	570	2
Côte-Saint-Luc	5 247	8	8 906	31
Dollard-Des Ormeaux	12 904	21	3 723	13
Dorval	4 807	8	3 398	12
Hampstead	2 004	3	659	2
Kirkland	6 236	10	629	2
L'Île-Dorval*	58	< 1	0	0
Montréal-Est	1 464	2	248	1
Montréal-Ouest	1 865	3	104	0
Mont-Royal	5 094	8	2 354	8
Pointe-Claire	8 791	14	3 387	12
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 750	3	360	1
Senneville	364	1	0	0
Westmount	4 664	7	4 171	15

* Les données pour L'Île-Dorval sont fournies par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Données sociodémographiques

Nombre de logements par type d'immeuble en 2006



Immeubles de 8 logements et moins Immeubles de 9 logements et plus

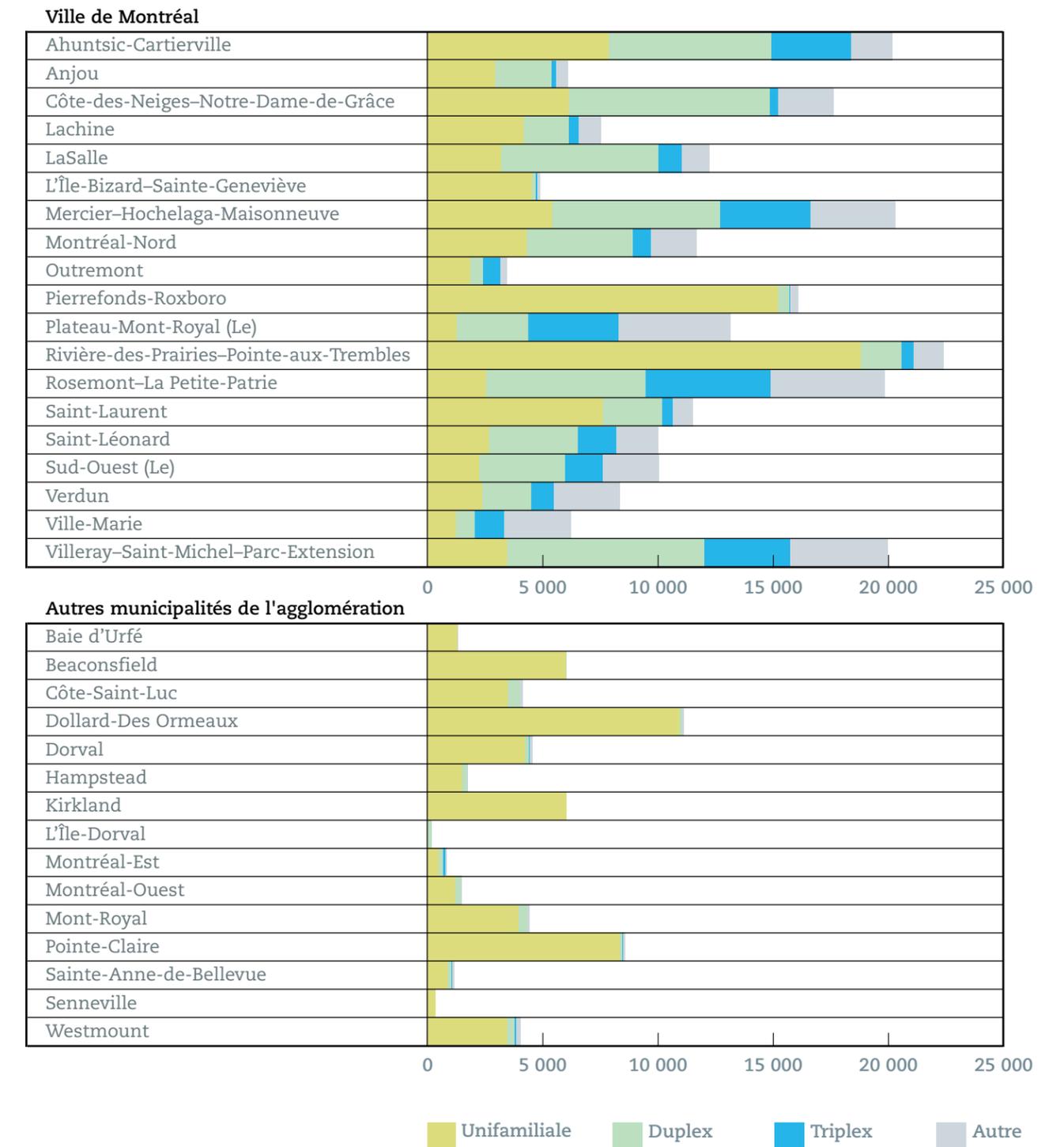
Données sociodémographiques

Types d'habitations en 2006

	Unifam.	%	Duplex	%	Triplex	%	Autre	%
Agglomération de Montréal	149 747	50	75 832	26	30 978	10	40 714	14
Ville de Montréal	97 649	40	73 416	30	30 737	13	39 703	16
Ahuntsic-Cartierville	7 866	39	7 037	35	3 483	17	1 777	9
Anjou	2 920	48	2 432	40	212	3	528	9
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 132	35	8 692	49	384	2	2 416	14
Lachine	4 170	55	1 938	26	444	6	979	13
LaSalle	3 187	26	6 823	56	1 008	8	1 208	10
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	4 508	92	174	4	58	1	160	3
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	5 416	27	7 283	36	3 899	19	3 719	18
Montréal-Nord	4 301	37	4 585	39	796	7	2 002	17
Outremont	1 834	53	581	17	744	22	279	8
Pierrefonds-Roxboro	15 216	95	462	3	47	0	364	2
Plateau-Mont-Royal (Le)	1 253	10	3 098	24	3 931	30	4 860	37
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	18 793	84	1 750	8	553	2	1 303	6
Rosemont-La Petite-Patrie	2 522	13	6 919	35	5 455	28	4 939	25
Saint-Laurent	7 589	66	2 589	23	447	4	876	8
Saint-Léonard	2 659	27	3 857	39	1 643	16	1 834	18
Sud-Ouest (Le)	2 229	22	3 738	37	1 626	16	2 447	24
Verdun	2 374	28	2 102	25	1 010	12	2 871	34
Ville-Marie	1 233	20	814	13	1 255	20	2 911	47
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 447	17	8 542	43	3 742	19	4 230	21
Autres municipalités de l'agglomération	52 098	93	2 416	4	241	0	1 011	2
Baie d'Urfé	1 292	100	1	0	0	0	2	0
Beaconsfield	5 999	100	8	0	0	0	13	0
Côte-Saint-Luc	3 473	85	527	13	0	0	108	3
Dollard-Des Ormeaux	10 924	98	86	1	0	0	122	1
Dorval	4 225	93	173	4	11	0	148	3
Hampstead	1 474	84	250	14	0	0	23	1
Kirkland	6 014	100	3	0	0	0	6	0
L'Île-Dorval	58	100	0	0	0	0	< 1	0
Montréal-Est	489	60	184	23	67	8	75	9
Montréal-Ouest	1 206	81	249	17	0	0	28	2
Mont-Royal	3 947	89	364	8	29	1	97	2
Pointe-Claire	8 336	97	118	1	18	0	96	1
Sainte-Anne-de-Bellevue	871	75	143	12	43	4	103	9
Senneville	334	98	5	1	1	0	1	0
Westmount	3 456	86	305	8	72	2	188	5

Données sociodémographiques

Types d'habitations en 2006



Gestion municipale – Récupération

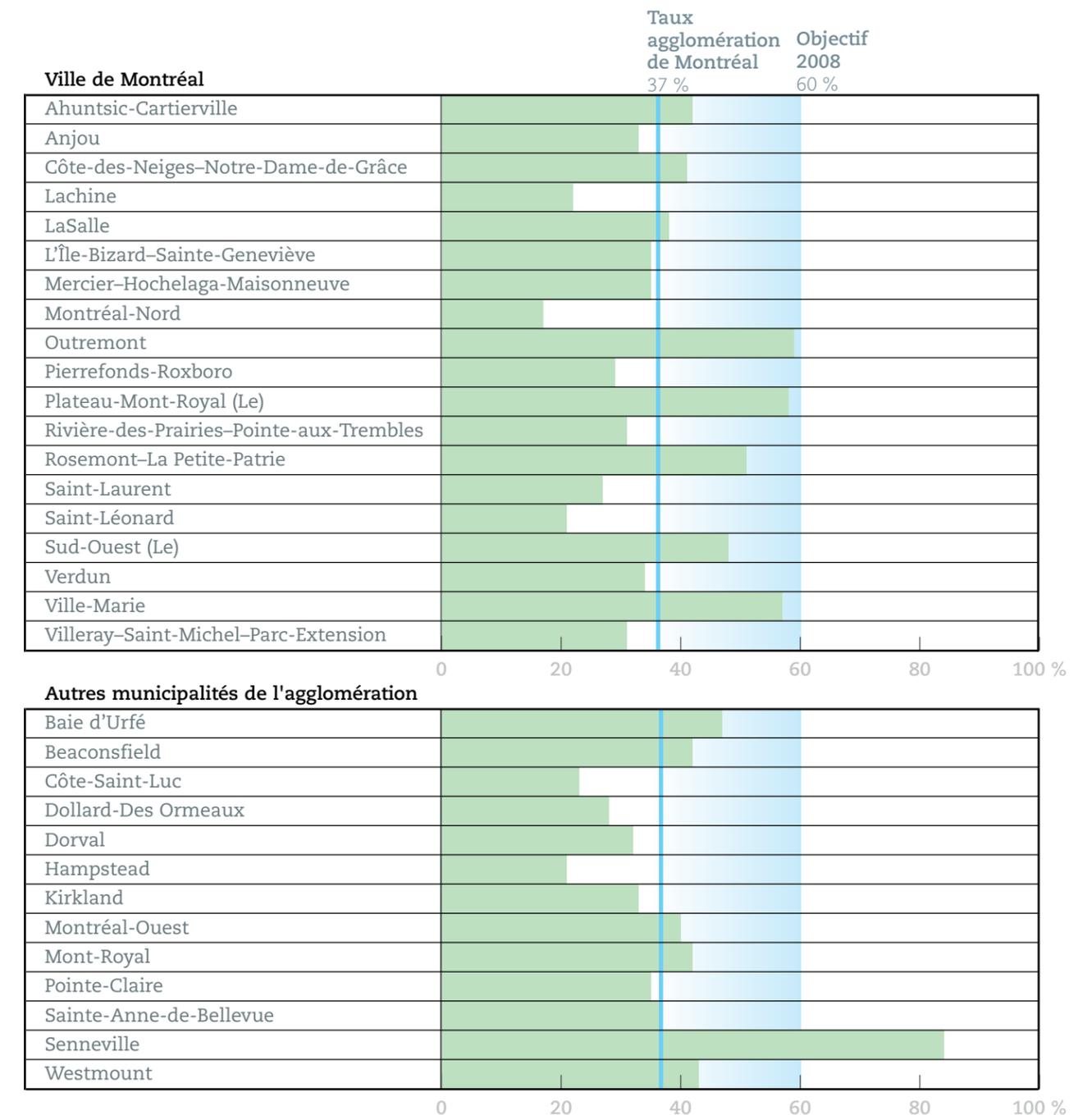
Matières recyclables en 2006

	Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)	Ratio de récupération (kg/personne/an)
Agglomération de Montréal	117 964	37	64
Ville de Montréal	99 834		
Ahuntsic-Cartierville	7 989	42	63
Anjou	2 387	33	58
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	9 560	41	58
Lachine	1 852	22	45
LaSalle	4 583	38	61
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	1 373	35	78
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	8 287	35	64
Montréal-Nord	2 046	17	24
Outremont	2 138	59	93
Pierrefonds-Roxboro	3 631	29	56
Plateau-Mont-Royal (Le)	9 449	58	94
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	6 275	31	60
Rosemont-La Petite-Patrie	10 816	51	81
Saint-Laurent	3 909	27	46
Saint-Léonard	2 810	21	39
Sud-Ouest (Le)	4 957	48	71
Verdun	3 758	34	57
Ville-Marie	7 306	57	93
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	6 709	31	47
Autres municipalités de l'agglomération	18 131		
Baie d'Urfé	529	47	136
Beaconsfield	2 266	42	118
Côte-Saint-Luc	1 168	23	37
Dollard-Des Ormeaux	2 830	28	58
Dorval	1 278	32	71
Hampstead	438	21	63
Kirkland	1 567	33	76
Montréal-Ouest	393	40	76
Mont-Royal	1 925	42	102
Pointe-Claire	2 767	35	92
Sainte-Anne-de-Bellevue	389	37	75
Senneville	310	84	322
Westmount	2 271	43	111

*Veuillez prendre note que pour les tableaux des pages 34 à 47, les données de Montréal-Est sont comprises dans celles de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Par contre, il n'existe pas de données pour L'Île-Dorval.

Gestion municipale – Récupération

Matières recyclables en 2006



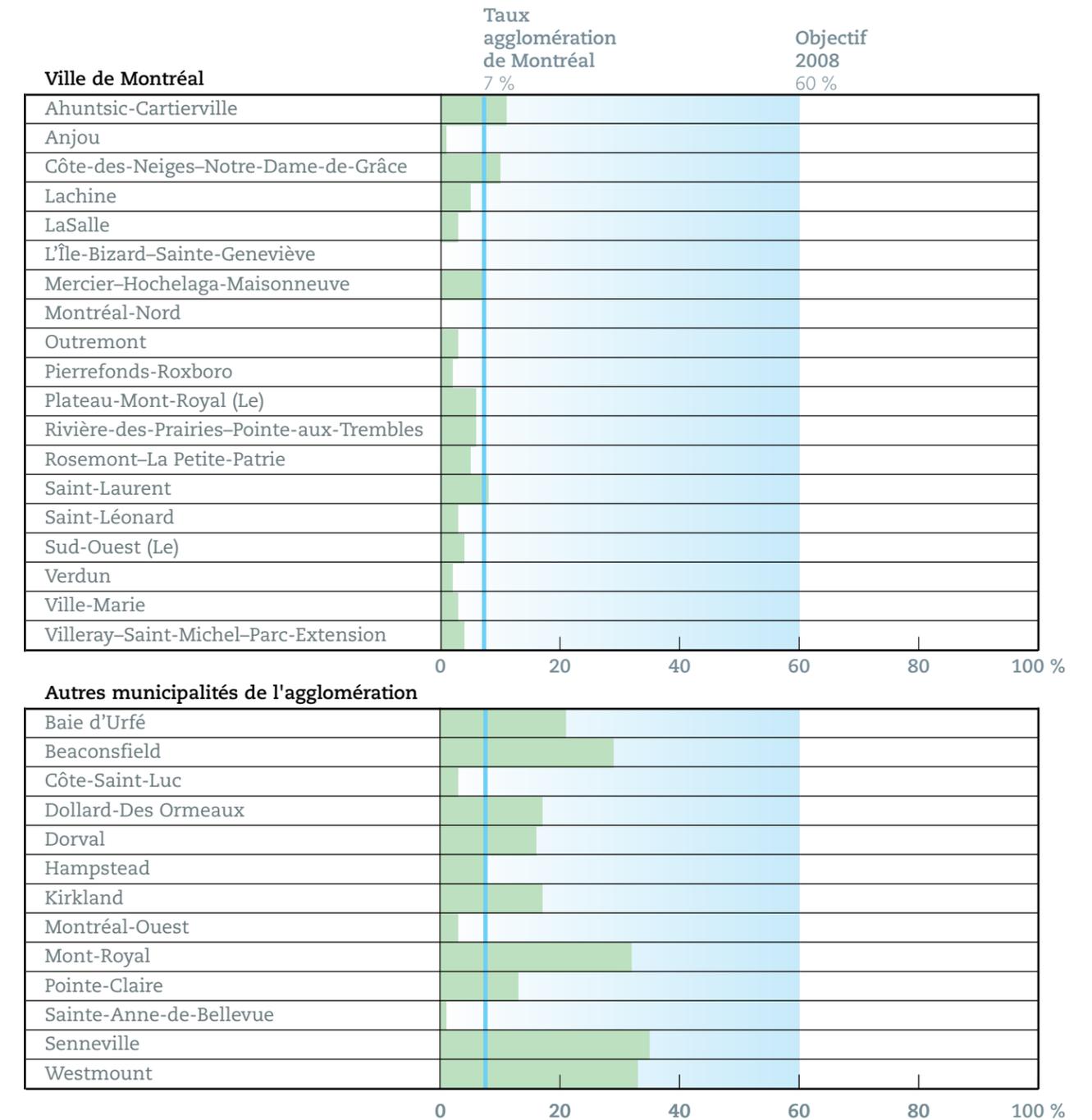
Gestion municipale – Récupération

Matières organiques en 2006

	Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)	Ratio de récupération (kg/personne/an)
Agglomération de Montréal	27 374	7	15
Ville de Montréal	16 183		
Ahuntsic-Cartierville	2 465	11	19
Anjou	111	1	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	2 626	10	16
Lachine	471	5	11
LaSalle	460	3	6
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	0	0	0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1 843	7	14
Montréal-Nord	34	0	0
Outremont	138	3	6
Pierrefonds-Roxboro	319	2	5
Plateau-Mont-Royal (Le)	1 112	6	11
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	1 346	6	13
Rosemont-La Petite-Patrie	1 207	5	9
Saint-Laurent	1 389	8	16
Saint-Léonard	511	3	7
Sud-Ouest (Le)	522	4	7
Verdun	194	2	3
Ville-Marie	421	3	5
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1 016	4	7
Autres municipalités de l'agglomération	11 191		
Baie d'Urfé	279	21	72
Beaconsfield	1 812	29	94
Côte-Saint-Luc	197	3	6
Dollard-Des Ormeaux	1 994	17	41
Dorval	747	16	41
Hampstead	168	7	24
Kirkland	924	17	45
Montréal-Ouest	29	3	5
Mont-Royal	1 680	32	89
Pointe-Claire	1 176	13	39
Sainte-Anne-de-Bellevue	18	1	3
Senneville	150	35	156
Westmount	2 018	33	98

Gestion municipale – Récupération

Matières organiques en 2006



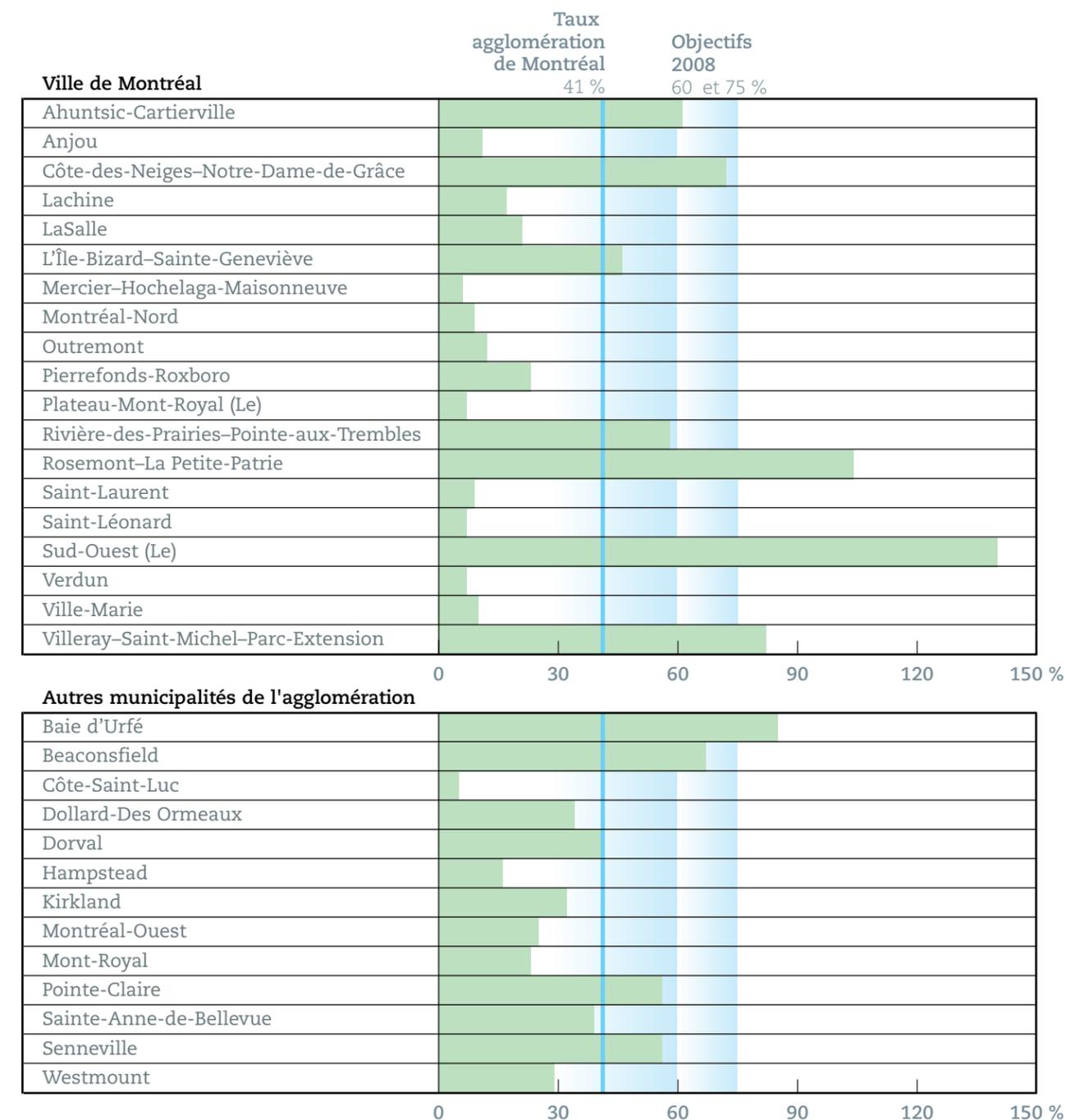
Gestion municipale – Récupération

Résidus domestiques dangereux en 2006

	Quantité (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Montréal	1 417	41
Ville de Montréal	1 205	
Ahuntsic-Cartierville	123	61
Anjou	8	11
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	180	72
Lachine	15	17
LaSalle	28	21
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	19	46
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	16	6
Montréal-Nord	12	9
Outremont	5	12
Pierrefonds-Roxboro	32	23
Plateau-Mont-Royal (Le)	13	7
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	126	58
Rosemont-La Petite-Patrie	237	104*
Saint-Laurent	15	9
Saint-Léonard	10	7
Sud-Ouest (Le)	156	140*
Verdun	8	7
Ville-Marie	13	10
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	187	82
Autres municipalités de l'agglomération	212	
Baie d'Urfé	10	85
Beaconsfield	39	67
Côte-Saint-Luc	3	5
Dollard-Des Ormeaux	38	34
Dorval	18	41
Hampstead	4	16
Kirkland	17	32
Montréal-Ouest	3	25
Mont-Royal	11	23
Pointe-Claire	48	56
Sainte-Anne-de-Bellevue	4	39
Senneville	2	56
Westmount	16	29

Gestion municipale – Récupération

Résidus domestiques dangereux en 2006



* Quantités recueillies dans les écocentres, qui incluent des RDD provenant d'autres arrondissements.

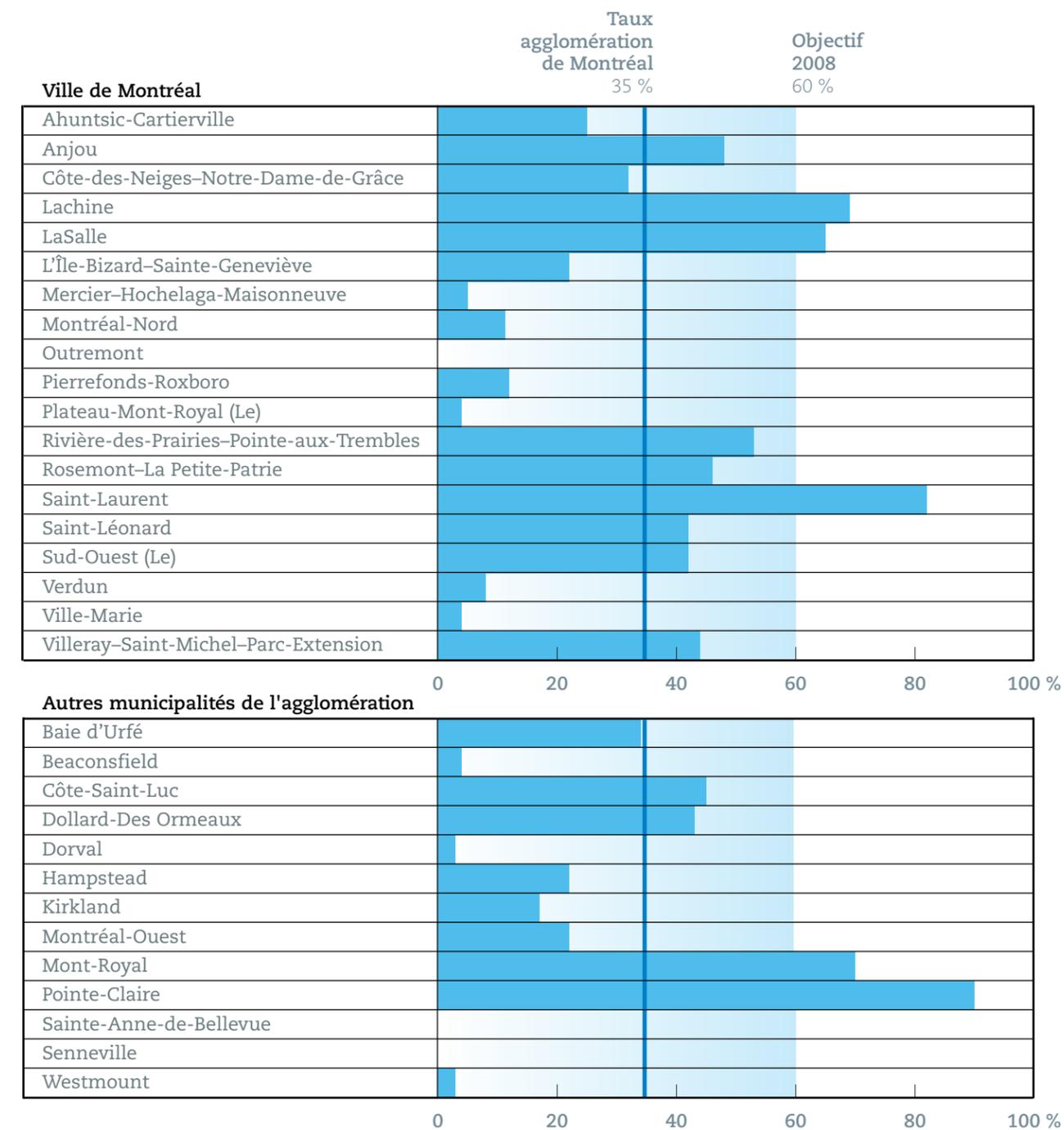
Gestion municipale – Récupération

Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2006

	Cours de voirie (tonnes)	Écocentres (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Montréal	37 893	38 642	35
Ville de Montréal	30 994	38 642	
Ahuntsic-Cartierville	1 873	2 655	25
Anjou	6 320	0	48
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	2 531	5 939	32
Lachine	3 200	0	69
LaSalle	3 482	0	65
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	156	0	22
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	892	0	5
Montréal-Nord	804	0	11
Outremont	2	0	0
Pierrefonds-Roxboro	156	0	12
Plateau-Mont-Royal (Le)	369	0	4
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	2 261	4 784	53
Rosemont-La Petite-Patrie	2 175	12 407	46
Saint-Laurent	556	0	82
Saint-Léonard	364	0	42
Sud-Ouest (Le)	2 400	4 641	42
Verdun	108	0	8
Ville-Marie	316	0	4
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 028	8 216	44
Autres municipalités de l'agglomération	6 901		
Baie d'Urfé	92	0	34
Beaconsfield	59	0	4
Côte-Saint-Luc	321	0	45
Dollard-Des Ormeaux	1 188	0	43
Dorval	32	0	3
Hampstead	64	0	22
Kirkland	189	0	17
Montréal-Ouest	46	0	22
Mont-Royal	1 613	0	70
Pointe-Claire	3 267	0	90
Sainte-Anne-de-Bellevue	0	0	0
Senneville	0	0	0
Westmount	30	0	3

Gestion municipale – Récupération

Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2006



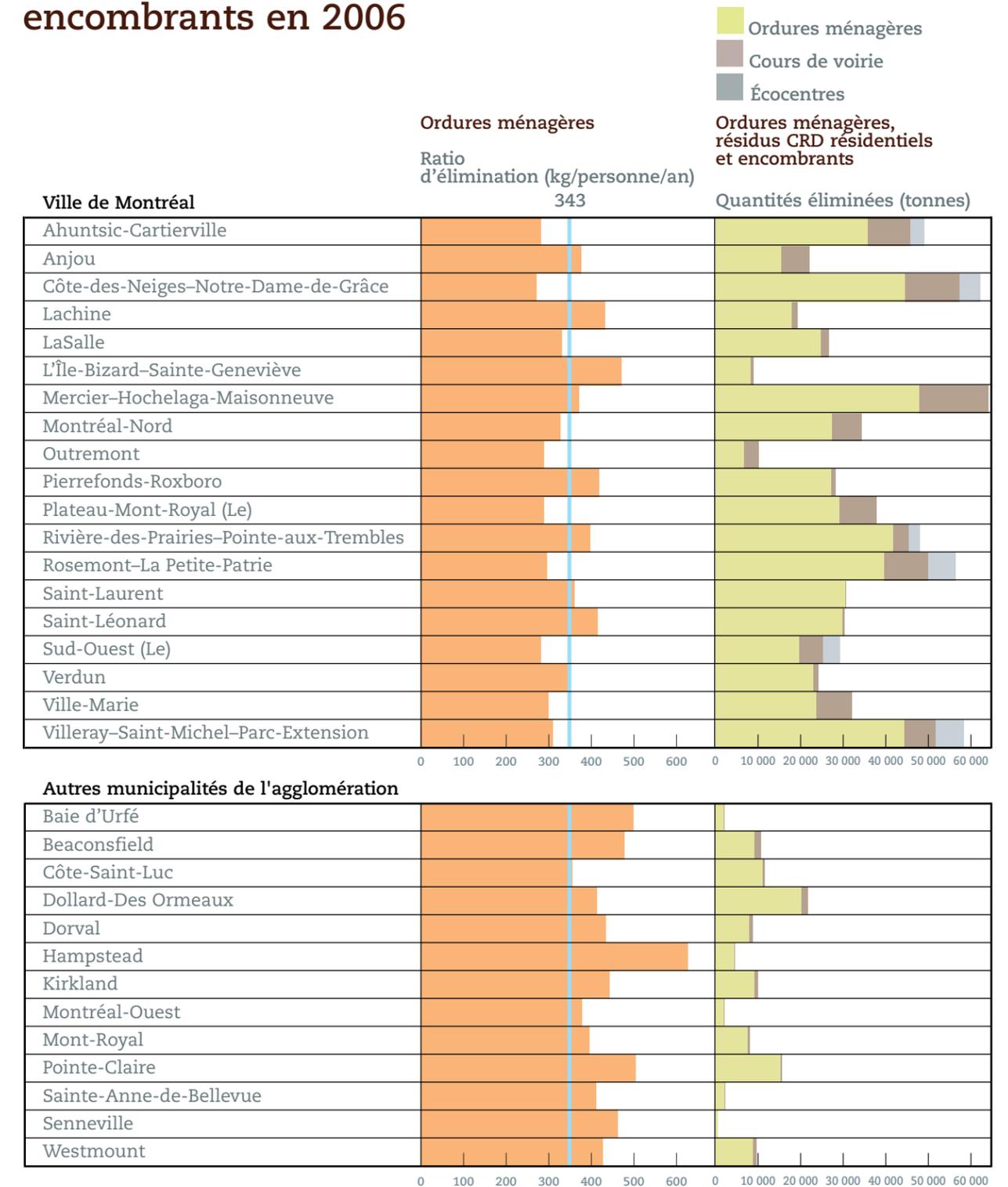
Gestion municipale – Élimination

Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2006

	Ordures ménagères		Résidus CRD résidentiels et encombrants	
	Quantité (tonnes)	Ratio d'élimination (kg/personne/an)	Cours de voirie (tonnes)	Écocentres (tonnes)
Agglomération de Montréal	636 148	343	114 916	28 452
Ville de Montréal	536 485		107 082	28 452
Ahuntsic-Cartierville	35 685	282	9 982	3 419
Anjou	15 393	376	6 771	0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	44 547	271	12 707	4 993
Lachine	17 838	431	1 427	0
LaSalle	24 722	331	1 887	0
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	8 270	470	563	0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	47 794	370	16 255	0
Montréal-Nord	27 387	326	6 847	0
Outremont	6 595	288	3 653	0
Pierrefonds-Roxboro	27 103	417	1 182	0
Plateau-Mont-Royal (Le)	29 140	288	8 626	0
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	41 731	396	3 522	2 688
Rosemont-La Petite-Patrie	39 510	296	10 408	6 465
Saint-Laurent	30 525	360	124	0
Saint-Léonard	29 791	415	503	0
Sud-Ouest (Le)	19 694	282	5 516	4 124
Verdun	22 931	347	1 240	0
Ville-Marie	23 597	299	8 494	0
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	44 232	310	7 376	6 764
Autres municipalités de l'agglomération	99 663		7 835	0
Baie d'Urfé	1 945	498	180	0
Beaconsfield	9 165	477	1 460	0
Côte-Saint-Luc	11 124	354	394	0
Dollard-Des Ormeaux	20 207	413	1 565	0
Dorval	7 854	434	946	0
Hampstead	4 380	626	221	0
Kirkland	9 059	442	899	0
Montréal-Ouest	1 953	377	161	0
Mont-Royal	7 486	395	688	0
Pointe-Claire	15 187	504	351	0
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 134	411	35	0
Senneville	444	462	0	0
Westmount	8 725	426	935	0

Gestion municipale – Élimination

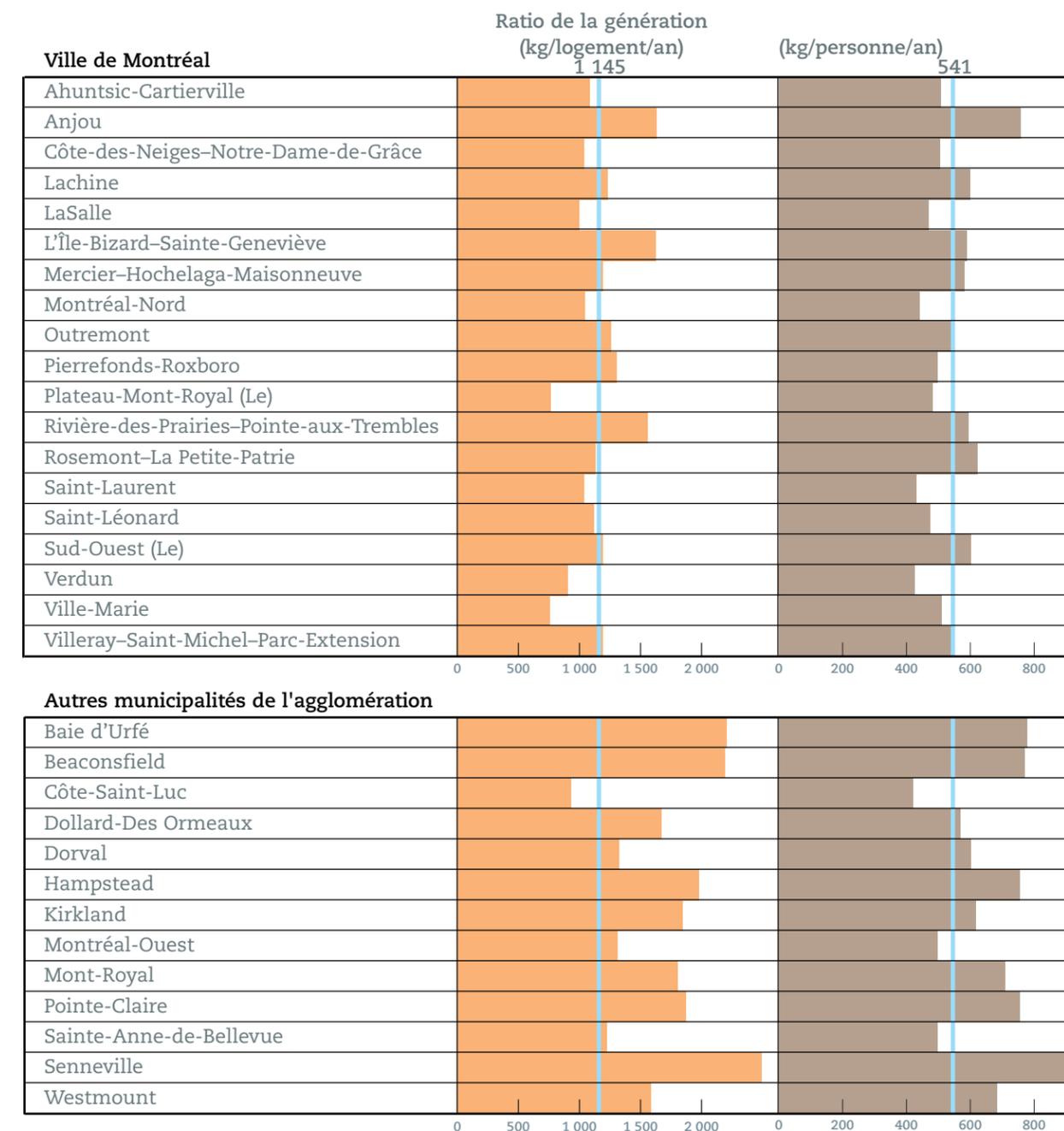
Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2006



Génération des matières résiduelles en 2006

	Quantité (tonnes)	Ratio de la génération (kg/logement/an) (kg/personne/an)	
Agglomération de Montréal	1 002 864	1 145	541
Ville de Montréal	858 906		
Ahuntsic-Cartierville	64 192	1 087	507
Anjou	30 990	1 632	758
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	83 084	1 040	506
Lachine	24 829	1 233	600
LaSalle	35 162	996	470
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	10 381	1 625	590
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	75 087	1 149	582
Montréal-Nord	37 130	1 041	442
Outremont	12 531	1 257	547
Pierrefonds-Roxboro	32 422	1 306	498
Plateau-Mont-Royal (Le)	48 709	767	482
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	62 732	1 556	595
Rosemont-La Petite-Patrie	83 225	1 131	623
Saint-Laurent	36 519	1 039	430
Saint-Léonard	33 988	1 117	474
Sud-Ouest (Le)	42 011	1 192	601
Verdun	28 238	907	427
Ville-Marie	40 146	756	509
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	77 530	1 162	543
Autres municipalités de l'agglomération	143 959		
Baie d'Urfé	3 036	2 208	778
Beaconsfield	14 800	2 189	771
Côte-Saint-Luc	13 207	933	421
Dollard-Des Ormeaux	27 822	1 673	569
Dorval	10 874	1 325	601
Hampstead	5 275	1 981	754
Kirkland	12 655	1 843	618
Montréal-Ouest	2 584	1 312	498
Mont-Royal	13 421	1 802	709
Pointe-Claire	22 796	1 872	756
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 580	1 223	497
Senneville	906	2 490	942
Westmount	14 003	1 585	683

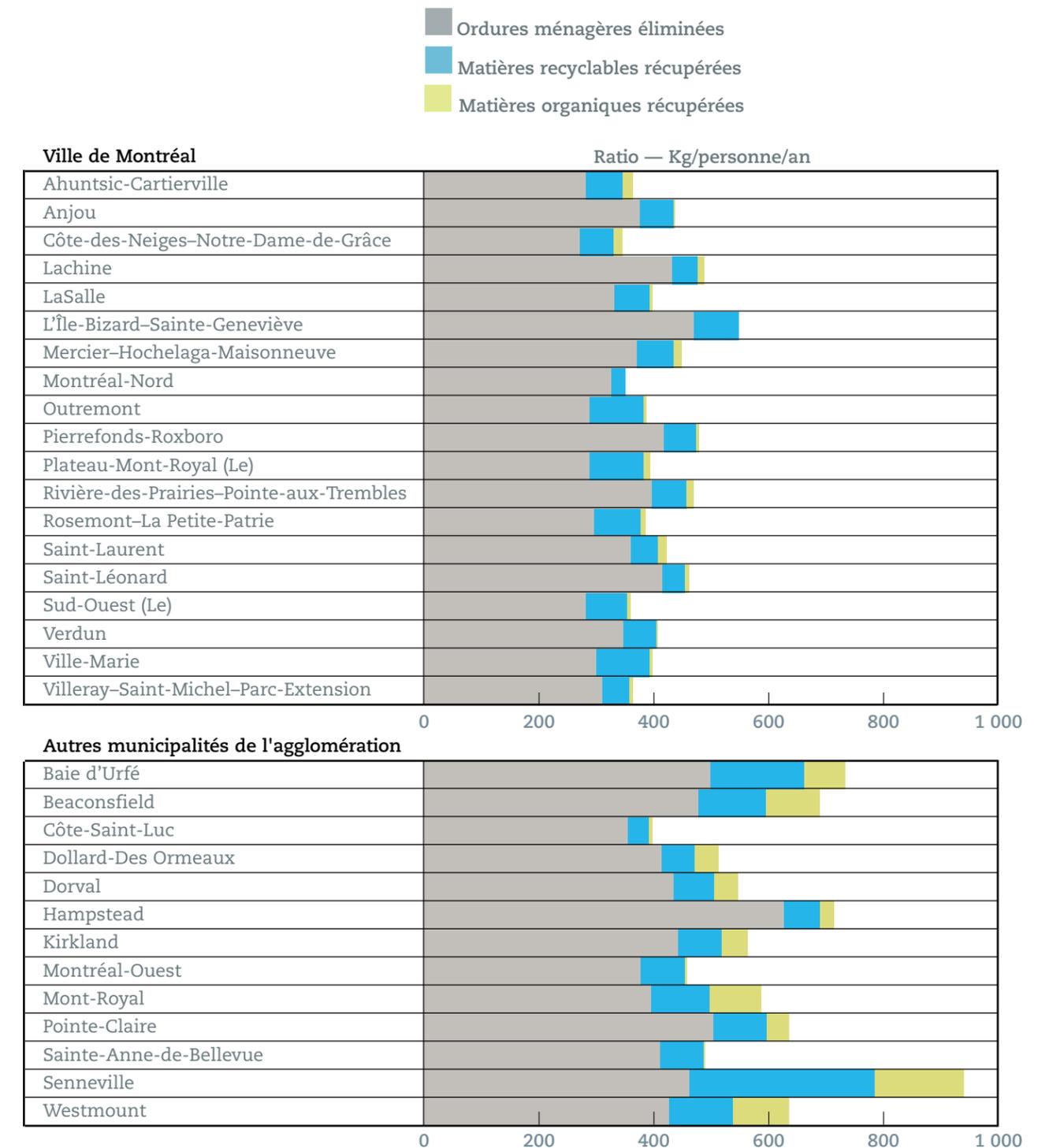
Génération des matières résiduelles en 2006



Production individuelle en 2006

	Élimination Ordures ménagères (kg/personne/an)	Récupération Matières recyclables (kg/personne/an)	Matières organiques (kg/personne/an)
Agglomération de Montréal	343	64	15
Ville de Montréal			
Ahuntsic-Cartierville	282	63	19
Anjou	376	58	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	271	58	16
Lachine	431	45	11
LaSalle	331	61	6
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	470	78	0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	370	64	14
Montréal-Nord	326	24	0
Outremont	288	93	6
Pierrefonds-Roxboro	417	56	5
Plateau-Mont-Royal (Le)	288	94	11
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	396	60	13
Rosemont-La Petite-Patrie	296	81	9
Saint-Laurent	360	46	16
Saint-Léonard	415	39	7
Sud-Ouest (Le)	282	71	7
Verdun	347	57	3
Ville-Marie	299	93	5
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	310	47	7
Autres municipalités de l'agglomération			
Baie d'Urfé	498	136	72
Beaconsfield	477	118	94
Côte-Saint-Luc	354	37	6
Dollard-Des Ormeaux	413	58	41
Dorval	434	71	41
Hampstead	626	63	24
Kirkland	442	76	45
Montréal-Ouest	377	76	5
Mont-Royal	395	102	89
Pointe-Claire	504	92	39
Sainte-Anne-de-Bellevue	411	75	3
Senneville	462	322	156
Westmount	426	111	98

Production individuelle en 2006

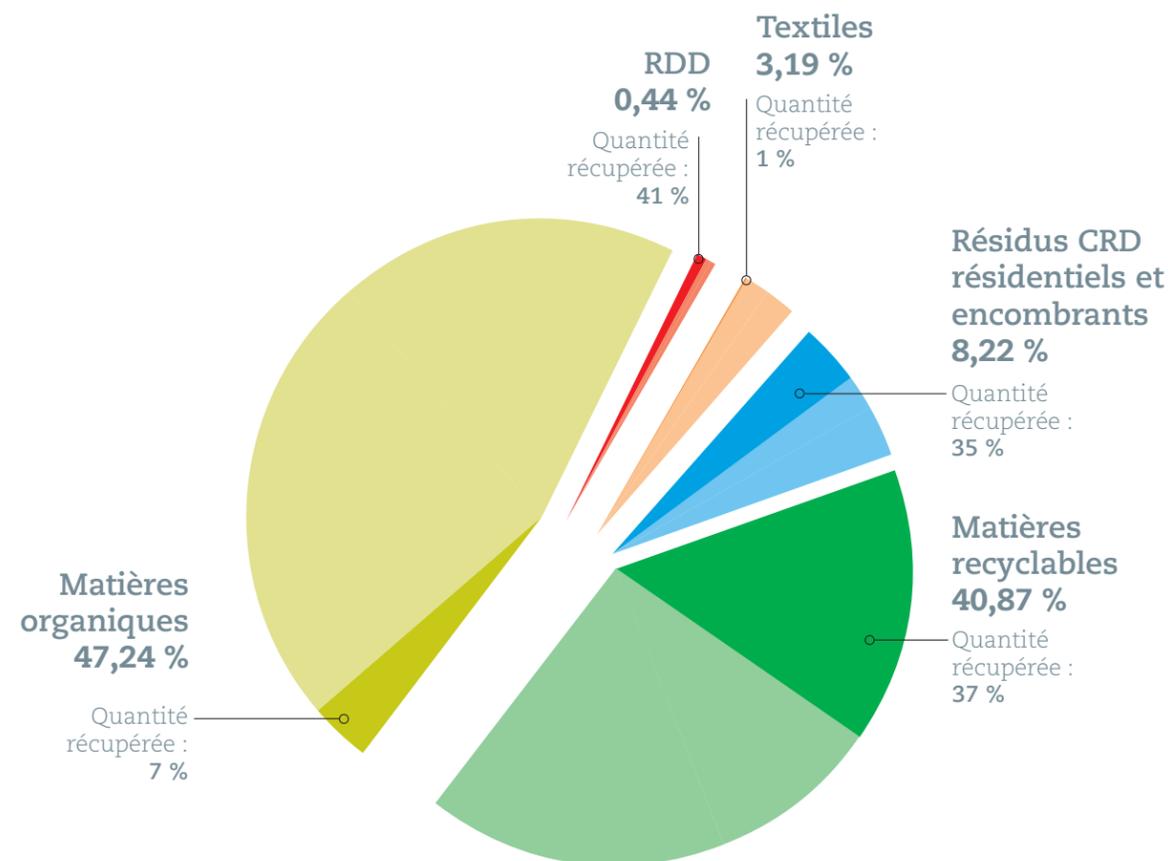


Caractérisation des matières résiduelles de l'agglomération⁸

La caractérisation des matières résiduelles vise à évaluer la quantité et la composition des matières déposées en bordure de rue par les résidents lors des différents types de collecte (déchets, matières recyclables, matières compostables).

Elles excluent les matières qui font l'objet d'apport volontaire des citoyens aux divers lieux de dépôt (écocentres, cours de voirie municipales) et celles ramassées lors de collectes spéciales et itinérantes.

Ces matières ne correspondent donc pas à toutes les matières résiduelles générées par les citoyens.



Caractérisation des matières résiduelles de l'agglomération

Calcul du taux de récupération

On entend par taux de récupération le rapport entre la quantité de matières récupérées et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables.

Exemple : matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique)

1. Quantité totale de matières

Quantités récupérées + quantités éliminées = Quantité totale de matières
 146 813 tonnes + 636 148 tonnes = 782 961 tonnes

2. Quantité de matières potentiellement récupérables

Selon la caractérisation de RECYC-QUÉBEC, les matières recyclables constituent 40,9 % des matières résiduelles et sont potentiellement récupérables. Donc :
 40,9 % X 782 961 tonnes = 320 231 tonnes

3. Taux de récupération des matières recyclables en 2006

En 2006, 117 964 tonnes de matières recyclables ont été récupérées dans l'agglomération de Montréal.

Le taux de récupération a donc été de :
 $\frac{117\,964\text{ tonnes}}{320\,231\text{ tonnes}} \times 100 = 37\%$

⁸ Source : Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007, RECYC-QUÉBEC et Éco-entreprises Québec en collaboration avec Dessau-Soprin et NI Environnement, 2007.

Lexique

Collecte sélective

Mode de récupération qui permet de ramasser des matières recyclables (verre, plastique, métal, papier, carton) pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective se fait par apport volontaire à un point de dépôt ou se fait de porte en porte.

Compostage

Procédé de digestion biologique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle et de façon accélérée les matières organiques, en vue d'obtenir un amendement organique, stable, hygiénique et riche en humus, qu'on appelle compost.

Dépôt de matériaux secs

Lieu d'enfouissement accueillant uniquement les résidus de construction, de rénovation et de démolition. A été remplacé par lieu d'enfouissement des débris de construction et de démolition avec l'entrée en vigueur, le 19 janvier 2006, du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

Écocentre

Lieu de dépôt et de récupération, par apport volontaire, d'objets encombrants, de résidus domestiques dangereux, de résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle ainsi que de matériaux secs et de résidus verts pour leur traitement.

Élimination

Mode de gestion des résidus ultimes par enfouissement, incinération ou autre technologie, avec ou sans récupération d'énergie.

Encombrant

Meuble et électroménager d'origine résidentielle.

Enfouissement

Élimination des résidus ultimes lorsqu'on les compacte par couches et qu'on les recouvre dans un milieu limitant les risques de contamination.

Génération

Quantité totale de matières résiduelles produites (matières recyclables ou organiques; résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle; encombrants; résidus domestiques dangereux et résidus ultimes).

Gestion des matières résiduelles

Établissement, par la municipalité, de modes de fonctionnement destinés à la récupération et à la mise en valeur des matières résiduelles.

Lieu d'enfouissement technique

Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées afin de réduire le plus possible et de contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.

Matériaux secs

Résidus d'excavation et de travaux de réfection (terre, gravier, béton, asphalte, pierre, etc.).

Matières organiques

Ensemble de tous les résidus alimentaires (provenant de la préparation et de la consommation domestique des aliments) et résidus verts (provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes) générés par les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel, qui peuvent être mis en valeur par le compostage.

Matières recyclables

Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production. Dans l'agglomération de Montréal, les matières recyclables actuellement acceptées sont le papier, le carton et les contenants de verre, de métal, de plastique (rigide et souple) à l'exception du plastique n° 6 (ex. : assiettes et verres en styromousse, boîtiers de disque compact).

Matière résiduelle

Matière ou objet périmés, rebutés ou autrement rejetés, qui sont mis en valeur ou éliminés.

Mise en valeur

Transformation ou utilisation de produits issus de matières résiduelles.

Ordures ménagères

Matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel.

Production individuelle

Quantité de matières résiduelles (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères) collectées de porte en porte, répartie par année et par personne.

Récupération

Ensemble des activités de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.

Recyclage

Utilisation d'une matière résiduelle en remplacement d'une matière vierge, dans un procédé industriel.

Réduction à la source

Action permettant d'éviter de générer des matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Réemploi ou réutilisation

Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.

Résidu domestique dangereux (RDD)

Résidu, généré par une activité purement domestique, qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou réactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

Résidu de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle

Résidu provenant des activités de la construction, de la rénovation et de la démolition, tel que le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc.

Résidu ultime

Matière résiduelle éliminée et tout rejet d'un processus de tri, de conditionnement et de mise en valeur destiné à l'élimination.

Taux de récupération

Rapport entre la quantité de matières résiduelles récupérées et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables.

Traitement

Procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique appliqué à une matière résiduelle en vue de sa mise en valeur ou de son élimination.

Valorisation

Transformation d'une matière résiduelle par la mise en valeur de certaines de ses propriétés.

